



# Force Ouvrière



Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87  
Lotus Notes : [fo-crnaso@regis-dgac.net](mailto:fo-crnaso@regis-dgac.net) / E-mail: [fosnna@aol.com](mailto:fosnna@aol.com) / Site web: <http://www.snnafoc.com>

Vendredi 28 janvier 2011

**Contrôleurs des groupes F et G  
Chefs CA, adjoints chef CA, instructeurs régionaux :  
tous sacrifiés par la DGAC et les signataires du protocole !**

La DSNA évoque à chaque réunion « la politique basses couches » inscrite dans le protocole pour justifier le sous effectif actuel et futur des organismes F et G tant au niveau contrôleur que pour l'encadrement. Dernièrement le DSNA a annoncé une réflexion sur la fermeture de certains organismes F et G en complément de la fermeture de 15 approches prévue au protocole.

FO dénonce le mépris de la DSNA et de la DO pour le travail effectué et les responsabilités exercées par les TSEEAC des groupes F et G qu'ils soient contrôleurs ou / et Chefs CA, adjoints Chef CA et instructeurs régionaux.

FO dénonce le simulacre de négociations du protocole 2010 dans le seul but de démanteler la DGAC et demande l'ouverture de véritables négociations dans le cadre d'un protocole social constructif.

FO rappelle ses principales revendications pour les TSEEAC des groupes F et G :

Sur le plan organisationnel :

- un adjoint Chef CA dans tous les organismes F et G pour faire face à la charge de travail en constante augmentation,
- le respect des BO et des textes réglementaires sur le temps de travail,
- des temps de pause dans tous les organismes F et G,
- un nombre suffisant d'instructeurs régionaux et un recentrage de leur activité au profit des groupes F et G,
- la possibilité d'acquiescer et/ou de maintenir une mention d'unité pour les instructeurs TSEEAC de l'ENAC.

Sur le plan statutaire et indemnitaire :

- une révision de la grille EVS,
- la création d'un emploi fonctionnel spécifique pour tous les TSEEAC titulaires d'une licence de contrôle avec mention d'unité,
- l'accès au CTAC pour les Chefs, adjoints Chef CA, instructeurs régionaux et instructeurs TSEEAC au contrôle d'aérodrome en fonction à l'ENAC,
- la reconnaissance des fonctions d'instructeur sur la position et d'examinateur.

Rappelons pour mémoire que dans le précédent protocole (2006-2009) FO avait fait inscrire:

- la prise en compte des conclusions de l'IGAC préconisant la revalorisation de l'EVS des contrôleurs d'aérodrome,
- un GT "métiers du contrôle" centré sur le contrôle d'aérodrome qui devait étudier et intégrer les évolutions mentionnées ci-dessus.

Seul FO a défendu ces orientations face à une DGAC et à certaines OS qui ont bien du mal à tenir les promesses !!

**Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?  
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !**

Nom :	Email :
Prénom :	Adresse personnelle (Optionnel):
Date et lieu de naissance :	
Corps :	
Grade :	A....., le..... Signature
Affectation :	
Adresse professionnelle :	
Tel :	A renvoyer par fax au 05 57 92 84 87 ou par courrier :
Fax :	<b>SNNA-FO, DSAC/SO, B.P. 70116 33704 MERIGNAC CEDEX</b>